

SERVICES MUNICIPAUX, MAIRIES ANNEXES

Mairie de Sennecé-les-Mâcon

 Rue Vrémontoise
71000 Sennecé-les-Mâcon (<https://www.google.com/maps/?q=Rue+Vrémontoise+71000+Sennecé-les-Mâcon>)

 0385360144

 Courriel

 Maire délégué de Sennecé-les-Mâcon : Charles Rebischung-Marc.

 HORAIRES D'OUVERTURE À COMPTER DU 1ER FÉVRIER 2023 ET JUSQU'À NOUVEL ORDRE :
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00.

Une permanence est assurée par le maire délégué le samedi de 11h00 à 12h00 ; possibilité de prendre rendez-vous avec le maire délégué à un autre horaire du samedi si nécessaire.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

